

ABONNEMENTS.

ÉDITION DE TROIS FOIS LA SEMAINE.—Canada, un an, TROIS piastres; six mois, UN piastre ET DEMI.—États-Unis, un an, QUATRE piastres; six mois, UN piastre ET DEMI.—Canada, un an, UN piastre ET DEMI; six mois, UN piastre QUINZE CENTS.—États-Unis, un an, DEUX piastres; six mois, UN piastre ET DEMI.—Les abonnements datent du 1er de chaque mois.—Les abonnements sont strictement payables d'avance; une augmentation de prix sera faite à ceux qui se réabonnent trop longtemps. Un mois d'avis sera exigé de ceux qui discontinueront. Pour discontinuer, il faut avoir payé tous arrérages.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

ANNONCES.

Première insertion, 8 cents par ligne; chaque insertion subséquente, 2 cents par ligne. Adresses d'affaires, quatre piastres au mois. Pour les Annonces Commerciales ou tout autre de gré à gré avec le propriétaire.

JOURS DE PUBLICATION.

Édition semi-quotidienne:—Mardi, Jeudi, Samedi, matin, de chaque semaine. Édition hebdomadaire:—Vendredi, matin.

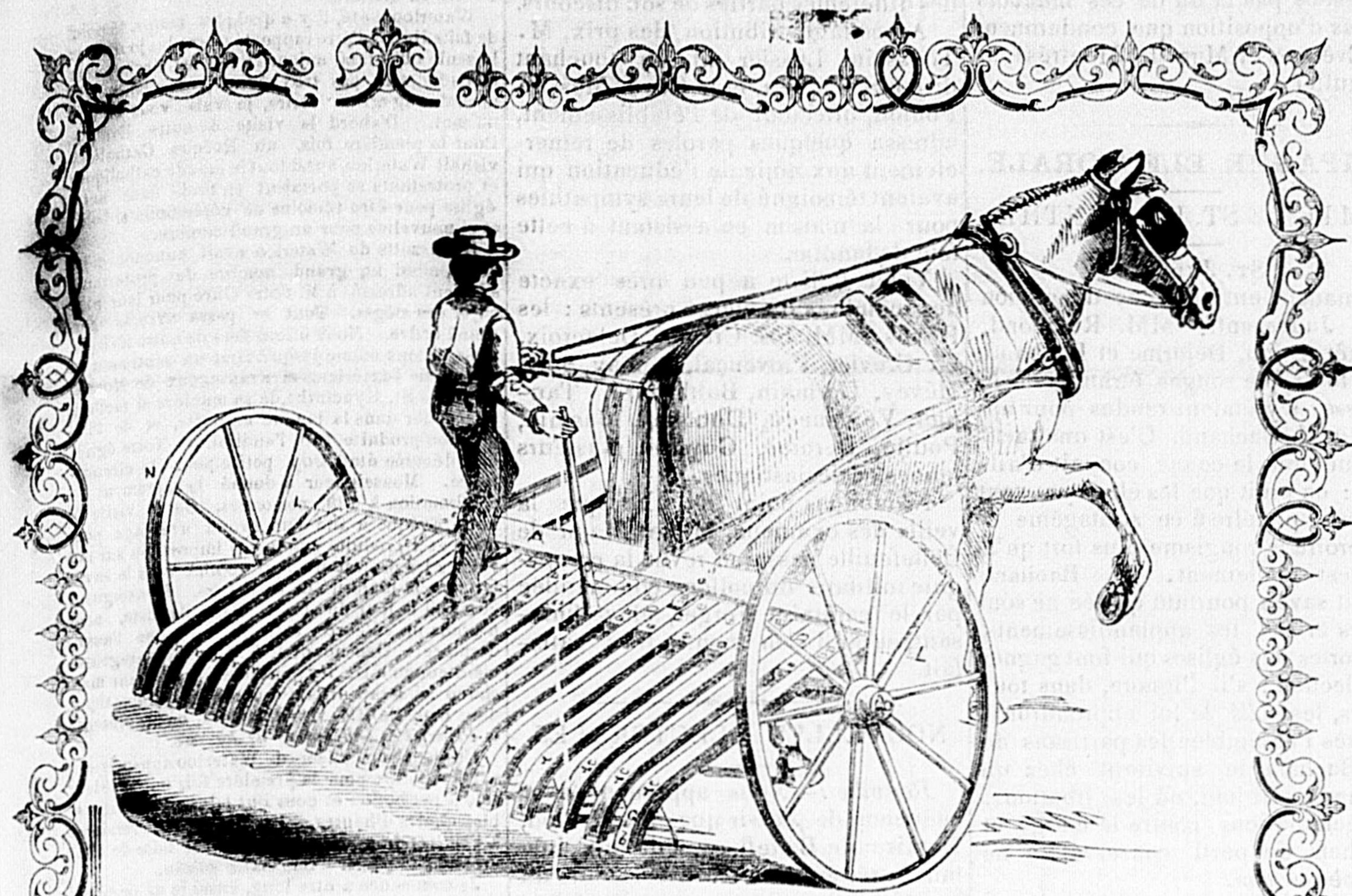
Bureaux et Imprimerie:—Rue Cascade, coin de la rue St. Hyacinthe.

Camille Lussier, Propriétaire-Editeur, Bureau d'imprimerie et résidence, maison N. J. Doherty, rue Cascade, coin nord de la rue St. Hyacinthe.

Vol. 15

Édition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe. (Province de Québec.) Mardi, 16 Juillet 1867.

No 54



LE BON RATEAU CANADIEN!

(PATENTÉ LE 26 JUIN 1860.)

Ce Rateau a toujours remporté les prix, à chaque Exhibition Provinciale, depuis son existence.

JOSEPH ST. GERMAIN, PROPRIÉTAIRE.

A VENDRE:

- A Montréal, par M. Evans, Marchand d'Instruments d'Agriculture;
- A la Côte St. Paul, par Prospère Lemoine;
- Au Collège de Ste. Anne, en Bas de Québec;
- A Berthier, par Rémi Tranchemontagne, Marchand.
- A Upton, chez Jos. St. Germain, Propriétaire.

Le Propriétaire garantit que ce Rateau est supérieur, sous tous rapports, pour le Foin et le Grain, et fonctionne mieux qu'aucun des rateaux qui se fabriquent dans cette Province, pour notre mode de culture.

PRIX - - - - \$15.

JOS. ST. GERMAIN, Propriétaire.

RÉSIDENCE: Upton, ci-devant St. Hyacinthe.

Upton, Mai 1867.

LE PROFIT DU CULTIVATEUR.

RATEAU A CHEVAL!

G. F. BARNES, FONDEUR, ST. HYACINTHE.



M. BARNES a encore à vendre quelques-uns de ses magnifiques RATEAUX si bien adaptés aux besoins de la classe agricole; ce Rateau n'a pas de supérieur pour les trois avantages suivants: légèreté et solidité, ramasser net et facile à manœuvrer même par un jeune enfant habitué aux travaux agricoles. Le cultivateur pourra en juger par lui-même en venant le voir.

Ce Rateau est recommandé par les personnes suivantes qui en ont fait usage: MM. Damase Picard, Ste. Rosalie; Ls. Maillette, Lapréstation; Ed. Mathieu, St. Barnabé; J. R. Brillon, Ecr., N. P., Belœil; P. S. Gendron, Ecr., N. P., et B. Labonté, Ste. Rosalie; L. Sarrazin, St. Hyacinthe et St. Dominique; Frs. Lajoie, St. Simon; et autres.

St. Hyacinthe, 26 Juillet 1865.

G. F. BARNES, Ecr.

Monsieur.—Le Procureur du Séminaire de St. Hyacinthe est heureux de corroborer les éloges déjà donnés à votre fameux Rateau par un cheval. Ce Rateau est remarquable par sa rapidité et la netteté de son ouvrage. Le Procureur du Séminaire constate aussi, d'après le témoignage de son contre maître, que l'instrument est d'une manœuvre beaucoup plus aisée et beaucoup moins fatigante que celle d'un autre Rateau employé auparavant.

Il serait donc inutile de chercher mieux dans une autre boutique que la vôtre, et certes il serait difficile d'y trouver des procédés aussi libéraux et aussi honnêtes que ceux dont le Procureur du Séminaire a été l'objet de votre part.

F. TÊTREAU, P^{re}.

Procureur du Séminaire de St. Hyacinthe.

DAIGNEAULT, WARD & SARGEANT,

Agents Associés pour les Réclamations Américaines.

PRIMES, ARRÉRAGES DE GAGES, ET PENSIONS, COLLECTÉES SOUS LE PLUS COURT DÉLAI.

S'adresser à J. A. DAIGNEAULT, seul Agent pour ce District, au Bureau de R. R. Fontaine, Ecr., Avocat, rue Cascade, St. Hyacinthe, 12 février, 1867.

A VENDRE

LE LOT No. 26 du 5ème rang d'Acton, de 100 acres de terre tout boisé de toutes sortes de bons bois, sans bâtisses.

S'adresser à ce Bureau ou à **JOSEPH DUBREUIL,** Rosalie 7 juillet 1866.

TERRE A VENDRE

Une bonne Terre bien clôturée, bien bâtie, sise et située dans la paroisse de St. Pie, à l'extrémité sud du Grand Rang St. François, sera vendue à des conditions libérales. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux au soussigné.

JEROME CHICOINE.

P. S. LIPPÉ, AVOCAT. Rue Cascade, porte voisine de MM. H. R. Blanchard, coroner, et M. A. Keronck, libraire. St. Hyacinthe, 7 décembre, 1865.

HENRI BARBEAU

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS.

ANCIENNE MAISON WOODHOUSE.



Cognac, Gin, Jamaïque, VINS SHERRY, PORT, D'ESPAGNE ET POUR LA MESSE.

Epiceries de première qualité

M. BARBEAU recommande ses Vins et Cognacs au public, surtout à l'approche d'une épidémie comme le CHOLÉRA.

N. B.—M. BARBEAU est aussi Agent d'Assurance contre le FEU et la VIE, assurance anglaise "LA REINE," recommandée par MM. Molson, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et l'hon. James Ferrier, M. C. L., de Montréal. St. Hyacinthe, 27 Novembre 1866

NOUVEAU MAGASIN

Marchandises Seches, Epiceries, Provisions.

GEORGES HUDON.

Ancienne place de L. T. Côté, WATERLOO, C. E.

M. G. HUDON prend la liberté d'annoncer au public de Waterloo et des environs qu'il vient d'ouvrir, à l'ancienne place de L. T. Côté, vis à vis l'Hôtel de M. Beaulne, à Waterloo, un MAGASIN GÉNÉRAL où on trouvera constamment un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Fleur en quart et en poche, etc.; Fleur de Sarrazin et de blé d'Inde, Lard, Sucre, etc. etc., à des prix très modérés.

M. HUDON achètera aussi au plus haut prix du marché, les Grains de toute sorte, le Bardeau, le bois de corde et de sciage, de toute espèce.

Nous priez pas de visiter le Magasin de M. HUDON avant d'aller ailleurs.

Waterloo, 20 mai 1867.—3m

Moulins du Rapide-Plat.

M. Louis Barnier, meunier, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, informe le Public des environs, qu'il a renouvelé le moulin à carder sur un nouveau système et il garantit son ouvrage. Le moulin est aussi en très bon ordre, et de plus il presse l'huile et autres articles avec satisfaction. Et comme par le passé, il est prêt à mouliner et à transporter quel grain et en n'importe quantité. Il espère recevoir une large part du patronage public.

St. Barnabé, 8 août 1865.

GRANDS AVANTAGES

POUR UN MARCHAND

Qui désirerait s'établir dans un de nos beaux et florissants Townships des Cantons de l'Est.

Le soussigné OFFRE EN VENTE un MAGNIFIQUE MAGASIN et RÉSIDENCE privée, avec Hangars, Remises, Ecuries, etc., situés dans le Village de MAGOG, à proximité des Quais des Steamboats qui parcourent le beau lac Memphremagog, facilitant par là le transport pour le commerce avec les États, auxquels doit s'ajouter, pour le plaisir de la famille, le chemin de Fer de Stanstead, Shefford et Chambly; et les beaux pouvoirs d'eau que nous y possédons en font une des places les plus commerciales des Townships de l'Est.

Le tout en très bon état.—Possession immédiate et à des conditions libérales.

S'adresser à **THIMOTHÉE TÊTREAULT,** Magog, 14 juin 1867.

MANUFACTURE CANADIENNE!

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

COTE & COTE.

EN GROS SEULEMENT!

Nous désirons attirer l'attention de MM. les Marchands de la campagne sur notre Assortiment général de CHAUSSURES, consistant en CHAUSSURES D'HOMMES, DE FEMMES OU DE FILLES, ET D'ENFANTS.

Les Chaussures que nous avons maintenant en mains ont été manufacturées tout express pour le commerce du Printemps et de l'Été.

MM. les Marchands ne devront pas oublier que nous fabriquons tous nos cuirs, et que le tout est sous notre propre surveillance, ce qui nous permet de faire nos Chaussures avec beaucoup d'uniformité et à TRES GRAND MARCHÉ.

St. Hyacinthe, 20 mars 1867.

Hotel de l'Union du Peuple,

(Dernièrement occupé par Jos. Garreau.)

FRANÇOIS DUROCHER — PROPRIÉTAIRE.

En face du Palais de Justice du Village de MARIÉVILLE.

Cette magnifique maison en bois au coin des Rues Ste. Marie et du Pont, dans le centre du Village, à proximité des Magasins, en face du Palais de Justice, est un Hotel de 1re Classe.

M. F. Durocher prend respectueusement la liberté d'inviter ses amis et le public en général à lui faire visite, il est en état de leur offrir une table d'hôte supérieure à toute autre, des chambres spacieuses et garnies de beaux meubles, des Liqueurs de toutes espèces et du premier choix, des déjeuners chauds et bien tenus.

Le voyageur traversera donc à cet Hotel tout le secours et toute l'assistance qu'on puisse désirer.

Le tout à un prix très modéré.

Mariéville, 8 mai 1867.—1a

FEUILLETON.

CORBINET D'AUBECOURT.

PAR LOUIS VÉUILLOT.

XV.

22 juin.

M. de Tourmagne est enfin revenu. A peine est-il complimenté ma tante, que je le tire à l'écart. Je lui déclare d'abord qu'il paraissait fatigué, qu'il n'était point sage; qu'il allait à la campagne pour se reposer, mais qu'il y perdait son temps à travailler comme un ambitieux, et qu'on le voyait revenir tout pâle. Il sait combien je l'aime; néanmoins ces marques d'intérêt lui plaisent toujours. Il avoue qu'il s'était rompu la tête, et qu'une malheureuse inscription à demi effacée, qu'on interprète mal, le faisait endormir. « Si c'était, lui dis-je d'un air dégagé, une inscription égyptienne, je pourrais peut-être vous aider. — Quoi! fit-il en souriant. — Parlez en ami, monsieur le comte, poursuivi-je du même ton; s'agit-il d'un Ptolémée ou d'un zodiaque? Votre inscription vient-elle de Memphis ou de Thèbes? Vous voyez une jeune personne qui a chez elle, depuis huit jours, un régiment de pharaons, et je suis prête à leur demander tous les éclaircissements qui pourraient vous obliger. — Eh bien, ma belle! s'agit-il précisément du zodiaque. — Du petit zodiaque, sans doute? celui-là seul est embarrassant. — Ah! vous n'êtes point embarrassée du grand zodiaque, vous? — Nullement, Pensez-vous que je me laisse prendre au boq-à-l'âne de M. Dupuis? Ce monsieur-là ne connaît pas le premier jambage de l'écriture phonétique. Ce qu'il dit du grand zodiaque ne mérite pas la moindre considération, et je m'en soucie comme de la généalogie d'un Caniac de Limousin. Quant au petit zodiaque, sachez qu'il n'a ni quinze mille ans, ni huit mille ans, ni même dix-huit cents ans. Il fut fabriqué sous un consul de Rome, et il est postérieur de cent ans à l'ère chrétienne.

— Pouvez-vous me prouver cela? s'écria M. de Tourmagne avec un sérieux qui me fit rire, mais dont je fus charmée. — Tout de suite, repartis-je; la chose ne tient qu'à un mot. — Quel mot? — Ah! je n'ai pas pu le lire; mais vous serez plus heureux. Je vais vous le chercher.

Je courus à mon appartement et j'en rapportai le livre de Germain. « Tenez, lui dis-je, monsieur, vous m'avez dit de ne point penser à vous, et voici un livre que j'ai acheté pour vous. On parle du zodiaque à la page 300; vous verrez si M. Dupuis et M. de Volney ont leur compte. »

C'est une terrible chose d'avoir un secret! On croit toujours que chacun le devine. Après avoir lu des yeux le titre du livre, et tout haut le nom de l'auteur, M. de Tourmagne me jeta un regard scrutateur et surpris, ou que du moins je trouvais tel, qui m'embarrassa, et qui d'après me donna fort à penser. Je fis bonne contenance. « Il m'en coûte six francs, dis-je; mais je ne vous presserai pas pour cette somme. Donnez-moi seulement le petit dieu chinois que vous m'avez refusé dernièrement, afin que je le trempe dans l'eau benite, et que je le place sur ma cheminée. Je vous tiendrai quitte. — Ce livre me paraît fort savant, dit M. de Tourmagne en feuilletant le volume. Je m'étonne de n'en avoir pas entendu parler. En tout cas, je le rencontre à propos. Vous avez le dieu chinois, ma chère Stéphanie. — Ah! que je suis contente! m'écriai-je; vous saurez toujours, je le vois, me traiter en ami. — Soyez en sûr, poursuivit M. de Tourmagne d'un ton fort sérieux. Mais dites-moi, ma chère enfant, est-ce que vous avez lu tout ce volume? — Oui, lui répondis-je, et il m'a intéressé. D'ailleurs, je voulais voir s'il était assez difficile à comprendre pour mériter de vous être offert, et puis je tenais au dieu chinois. — C'est égal, observa M. de Tourmagne, il y a là-dessus beaucoup de grec et beaucoup de mathématiques. Je félicite l'écrivain qui sait rendre agréables de pareilles choses. »

Ce dernier trait faillit me déconcerter. Je payai d'audace. « Ecoutez, monsieur le comte, dis-je en confidence, j'ai eu l'occasion de voir Mme Darcey; je vous assure que c'est une femme admirable. Je voudrais vous intéresser à son fils. — Vous m'y trouvez z trop-dispose, ma chère Stéphanie, répondit le comte avec bonté. Ce livre me paraît vraiment très-curieux et très-bien fait. »

Je me suis retenu d'embrasser M. de Tourmagne. Si je lui avais montré toute ma reconnaissance et toute ma joie, je lui en aurais trop dit, et peut-être est-il au moment déjà de voir plus clair que je ne le désire encore. Il a bien de la finesse; moi je m'aperçois que je n'en ai guère. Mais que m'importe, après tout, qu'il soupçonne un mystère que je puis avoir bientôt à lui révéler moi-même? Il n'est épris ni de Caniac ni de Sauveterre; il est pieux, discret, sage; il m'aime. Tout bien pesé, je ne serais pas fâchée d'être surveillée par lui.

XVI.

25 juin

J'abordai Jeanne et sa mère au sortir de la messe; et je les reconduisis jusqu'à leur porte, en causant de la pauvre vieille, qu'il s'agit de faire entrer dans un bon hospice où elle finira doucement ses jours. Je demandai

ensuite à Mme Darcey la permission d'emmener Jeanne; à quoi l'une et l'autre consentirent; car Jeanne me témoigna franchement la sympathie que j'ai pour elle. J'trouvai moyen de glisser dans l'oreille de Mme Darcey tout allait au mieux, et d'un pied léger, Jeanne et moi, toutes deux très-satisfaites, nous gagnâmes l'hôtel d'Aubecourt. Dès quelle en eut franchi le seuil, il me sembla que je venais de remporter une grande victoire, et que c'était une brèche par où Germain passerait bientôt.

Ce triomphe me rendit toute gaie; ma gaieté excita celle de Jeanne, si bien que nous nous mîmes à jaser comme deux oiseaux. En vrai conspirateur, ne perdant jamais de vue mes desseins, j'eus bientôt fait d'attirer ma nouvelle amie sur le propos de sa famille. Jeanne est discrète; néanmoins je ne lui saisi pas d'attraper sur le cher frère certains détails que j'aurai soin d'utiliser. Germain, presque seul, fait marcher la maison, le digne jeune homme! Il travaille pour les imprimeurs qui font des livres grecs ou latins, ce qui le fatigue beaucoup et l'empêche de perfectionner un grand ouvrage dont il s'occupe depuis longtemps. « Nous avons du malheur, me dit Jeanne; le premier livre de mon frère n'a pas eu de succès. Germain n'a pu prendre sur lui de faire certaines démarches; son travail est étouffé par des hommes puissants dont il contrarie les systèmes, et cela refroidit beaucoup les libraires. Il faudrait aller d'un côté de l'autre, solliciter les journaux, importuner tout le monde. Mon frère n'en a ni le temps ni la volonté. — Il est donc découragé? dis-je. — Lui! s'écria Jeanne; il ne sait pas ce que c'est que le découragement; et je puis bien dire qu'à nous trois nous formons une société où ce sentiment-là ne pénètre jamais. Mon frère assure qu'il n'a rien de mérité pas d'être connu avant d'avoir des chertoux gris, et même d'être chauve. Nous en prenons notre parti, et nous disons comme les charbonniers lorsqu'ils ont bien noirci: C'est le métier qui veut ça. D'ailleurs, nous sommes si heureux! Nous avons tous notre emploi, que chacun remplit avec zèle au profit de la communauté. Mon frère gagne l'argent, ma mère administre, moi je dépense et je fais rire, ce qui est très-utile aux savants. Tenez, mademoiselle, Dieu est bon! Sans me vanter, l'encre et la tristesse ne sont pas nos inconnus chez nous; que le découragement. — Mais qui donc pourrait protéger votre frère? — Le ministre de l'instruction publique, je crois; je n'en suis pas très-sûr. Il me semble que mon frère a demandé qu'on imprimât son livre à l'imprimerie royale. On ne lui a pas même répondu et c'est bien naturel puisqu'on ne le connaît pas. Il fera imprimer lui-même. »

Nous parlâmes d'autres choses, d'une quantité d'autres choses; car je désirais que Jeanne fût oublier ce qu'elle m'avait dit, et nous nous quitâmes enchantées de notre entretien.

Or sus, madame Elise, ma fidèle amie! vous l'avez entendu: le ministre de l'instruction publique pourrait protéger l'auteur du beau livre intitulé Les Pharaons, M. Germain Darcey, demeurant à Paris, rue... no... Vous êtes parente du ministre; je n'ai besoin de rien ajouter, vite, vite, écrivez, pressez, suppliez, ordonnez, impetonnez! Hélas! faites qu'au moins M. Darcey retire quelque fruit de ses bienfaits et de ma reconnaissance! J'ai vu dans un journal, l'autre jour, que le ministre avait fait acheter, pour toutes les bibliothèques du royaume, je ne sais quel livre dont je ne veux dire aucun mal, mais qui certainement ne vaut pas mes Pharaons. Ne peut-il en faire autant pour ces souverains de l'Égypte? Quel que soit leur mérite, on a toujours pensé qu'ils avaient au moins droit à une sépulture honorable. Le ministre a mille moyens d'aider un auteur; il peut lui faire une pension, il peut lui donner une place, il peut le faire imprimer à l'imprimerie royale. Oh! si j'étais ministre, que je ne serais pas embarrassé de m'attirer les bénédictions de Jeanne et celles de Rous-beau! Je me recommande à votre bon cœur. Quant aux journaux, l'intendant de Mme d'Aubecourt sollicite la protection de ma tante, et un peu la mienne, pour un de ses parents qui est journaliste. Nous verrons si celui-là ne saura pas faire un article. Vous riez de moi... Il est sûr que j'ai plus de plans dans la tête qu'un personnage comédien.

La suite au prochain numero.

—Madame X, une blonde comme on n'en voit guère, avait inventé, pour le dernier bal de l'Hôtel-de-Ville, une coiffure d'une simplicité extrême, et qui lui allait à ravir: de toutes petites tiges d'arvoine, rien de plus. C'était charmant!

Un jeune officier, aussi bête que ses pieds, — et ce n'est pas peu dire, — s'approcha, le lorgnon dans l'œil, sautillant, et de sa plus agaçante voix de fausset:

— Ah! madame!... quelle idée délicieuse vous avez eue là... Du fourrage dans les cheveux; ma parole d'honneur c'est si joli...

Madame***, qui ne connaît aucunement ce monsieur, le toisa d'un coup d'œil rapide lui tournant le dos.

— Si joli, qu'il y a ici des gens qui rou draient en manger!

ATTENTION ! ATTENTION ! M. le Dr. Mathieu, dentiste, No. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Mardi, 16 Juillet 1867.

MINISTÈRES LOCAUX.

Le Cabinet local de la Province d'Ontario se composera comme suit : Procureur-Général—Hon. M. J. S. McDonald. Secrétaire et Régulateur de la Province—M. C. Cameron, O. R. Ministre des Finances—Hon. M. J. McMurrick. Commissaire des Terres de la Couronne—M. George Jackson. Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics—M. Alex. Morris. Le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse se compose comme suit : Procureur-Général—Hon. Hiram Blanchard. Trésorier—James McNab. Secrétaire Provincial—Phillip Cartwright Hill. Commissaire des Mines et des Travaux Publics—Charles Allison. John McKinnon. Samuel Greenman. M. Alpin Grant est l'imprimeur de la Reine, et M. Hy. W. Johnston, le Greffier du Conseil Exécutif.

Quant au Bas-Canada, M. Chauveau a réussi à former son administration, mais on n'en connaît pas encore les membres d'une manière certaine. On dit que M. Dunkin sera Procureur-Général, M. Louis Archambault Ministre des Finances, M. Chs. de Boucherville Orateur du Conseil Législatif, le Dr. Beaubien Ministre des Travaux Publics, M. Ouimet Secrétaire Provincial. Le parti rouge ne peut s'empêcher de saluer par des éloges la rentrée de M. Chauveau dans la vie publique. Voici ce que dit l'Ordre :

S'il abandonne sa magnifique position de Ministre de l'Instruction Publique pour occuper le poste secondaire de chef d'un gouvernement municipal, pour se lancer de nouveau dans les agitations et les luttes si incertaines de la vie politique, il faut qu'il voie au-delà des horizons bornés de sa sphère nouvelle des compensations aussi satisfaisantes qu'honorables, et il n'y a pas de doute que lorsque M. Cartier aura disparu, d'une manière ou d'une autre, le Premier Ministre actuel de Québec récoltera les compensations dont nous parlons. Quoiqu'il en soit, si cette éventualité arrive, le parti conservateur n'aura rien perdu.

CONCILIATION.

On sait que sir John A. McDonald a fait appeler son ancien adversaire, l'hon. John Sandfield McDonald, pour former le ministère local du Haut-Canada. C'est un coup hardi qui jette M. Brown dans le désarroi et qui amènera plus d'un clear-grit dans le camp ministériel, et c'est, en même temps, pour ainsi dire une nouvelle coalition. C'est comme si M. Cartier, dit le Canadien, avait choisi M. Dorion comme premier ministre d'ici Bas-Canada. Et le Canadien se demande à ce propos pourquoi les Bas-Canadiens seraient seuls à se diviser entre eux. Est-ce que nous n'avons pas, dit-il, besoin d'être unis, nous aussi ? C'était aux chefs à donner le bon exemple.

Chez notre confrère, ces sentiments conciliateurs partent d'un bon naturel ; mais il doit comprendre lui-même ce qui a empêché les chefs du parti conservateur de donner la main aux chefs du parti rouge.

Pourquoi n'avons-nous point recherché l'alliance des chefs du parti rouge ?

C'est parce que le Pays, leur organe, nous a déclaré que les rouges ne voulaient pas, il est vrai, la "résistance ouverte" à la Confédération, ni "démolir tout d'une pièce un édifice de ce genre," mais que cependant ils s'efforceraient de "modifier et même remplacer au besoin" la constitution fédérale.

C'est encore parce que le même journal a dit que les rouges ayant des "idées républicaines" ne voulaient pas s'allier à nous conservateurs qui avons des "idées monarchiques."

C'est aussi parce que l'Ordre a avoué que l'opposition des rouges à la Confédération ne "cessait pas avec l'avènement du nouveau régime," et que ces derniers avaient "peut-être le secret désir de la renverser dès son origine."

Nous le demandons au Canadien lui-même : pouvions-nous faire cause commune avec des hommes qui avouent leur intention de démolir ce que nous avons édifié et de faire servir notre œuvre au triomphe de leurs idées républicaines ou annexionnistes ? Nous qui tenons à la monarchie anglaise, pouvions-nous pactiser avec des "républicains ?"

Au reste, cette conciliation, cette alliance, nous l'avons demandée à ceux avec qui elle est possible—aux hommes modérés, au peuple—et nous pouvons ajouter que nous l'avons obtenue. Car il est un fait évident pour tous ceux qui observent les fluctuations de l'opinion publique dans les circonstances actuelles, c'est que le peuple de la campagne comprend parfaitement qu'il est de son devoir et de son intérêt d'accor-

der un appui sincère aux hommes chargés de faire fonctionner la nouvelle constitution. Ce fait est tellement frappant que le Witness était forcé d'avouer dernièrement qu'il n'espérait pas voir plus de cinq rouges élus aux prochaines élections générales.

Les cultivateurs, voyez-vous, n'ont pas de principes républicains ; ils ne veulent point de l'annexion : ce qu'ils aiment et ce qu'ils recherchent, c'est la tranquillité, c'est le calme, c'est le développement régulier de la richesse publique. Or la Confédération leur garantit tout cela.

Si des politiciens sans vergogne n'effrayaient pas, sans raison, les habitants ; si les habitants comprenaient bien que la Confédération ne nécessiterait point de nouvelles taxes, pas un seul candidat rouge ne pourrait se faire élire ; car les principes politiques des chefs du parti rouge sont complètement opposés à ceux de la masse du peuple, tandis que les principes du parti conservateur sont communs à l'immense majorité de nos compatriotes. Les cultivateurs reconnaissent bien du reste que dans les circonstances actuelles il ne devrait plus y avoir de rouges ni de bleus, mais seulement des amis de la constitution ; que les partis ne devraient se former qu'à mesure que la politique du gouvernement se développerait, et que, pour le moment, soutenir la constitution devrait être la politique de tout le monde. Si le peuple votait pour des rouges, ce ne serait pas par principe, mais bien parce qu'on aurait escamoté sa confiance en l'effrayant par l'idée des taxes.

La voix des Evêques.

Nous prétendons bien connaître nos adversaires à fonds, mais encore sommes-nous étonnés de l'audace avec laquelle ils affirment devant le peuple que les Mandements des Evêques au sujet de la Confédération ne portent point condamnation contre la tactique du parti rouge, même qu'ils lui sont tout favorables. C'est d'une mauvaise foi plus qu'ordinaire.

Dans des conversations privées, tentées cependant en présence de plusieurs personnes sur la place publique même de St. Hyacinthe, on s'est porté contre notre digne Evêque, à cause de son Mandement, à des volences de langage auxquelles les protestants eux-mêmes descendent rarement, mais n'empêche que l'on déclare sur les hustings que ce même Mandement de Sa Grandeur n'est pas défavorable aux rouges. On appelle cela de l'habileté !

On a même été jusqu'à dire, au milieu des cabales, que l'Evêque de MONTREAL ETAIT ROUGE. Si ce n'était si bête, ce serait ridicule. Mais enfin on l'a dit, et M. Kierzkowski lui-même, mettant de côté tout sentiment de délicatesse, a lu en public une circulaire privée que Mgr. de Montréal a adressée aux prêtres de son diocèse tout dernièrement, et à prétendu que cette circulaire, si elle n'était pas en contradiction avec les Mandements des autres Evêques du Bas-Canada, était au moins une justification de la conduite des rouges dans les circonstances actuelles.

La même Circulaire ayant été publiée par un journal de Montréal nous nous croyons justifiable de la mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs. On va voir si elle est bien favorable aux adversaires de la Confédération.

Circulaire sur la conduite à tenir pendant les prochaines élections.

Montréal, le 25 Mai 1867.

MONSIEUR, Nous devons avoir, dans un temps plus ou moins éloigné, de nouvelles élections. Notre conduite sera alors ce qu'elle a été invariablement, c'est-à-dire que nous demeurerons en dehors de toute lutte électorale et de tout esprit de parti. C'est le Règlement disciplinaire du second Concile Provincial, en 1854, qui nous trace cette ligne de conduite par ces paroles : "Le Clergé doit, dans sa vie publique et privée, demeurer neutre dans les questions qui ne touchent en rien aux principes religieux." Telle a toujours été d'ailleurs la règle suivie par nos Pères ; et nous ne pouvons trouver un meilleur exemple. Lorsque les principes religieux sont exposés, les Evêques ne manquent pas d'élever la voix, avec le respect dû aux autorités, comme vous avez pu l'observer plusieurs fois. Ce serait donc à eux à donner l'exemple, s'il fallait encore en venir là. En attendant, chacun reste à son poste, dans une parfaite neutralité.

"Il doit néanmoins, ajoute le règlement qui vient d'être cité, instruire le peuple de ses obligations dans l'exercice de ses droits civils, politiques et religieux ; car tous doivent savoir ce que, quand il s'agit du choix de Représentants au Parlement, de Maîtres, d'Officiers Municipaux, de Commissaires d'Écoles, etc., ils doivent se prononcer en faveur de ceux qui, de bonne foi, sont jugés capables de défendre et de soutenir ses mêmes droits." Or, ce choix consciencieux ne pourrait se faire qu'en bannissant des élections les discours calomnieux, les cabales malhonnêtes, les querelles, les violences, les excès de boisson, les faux serments et autres moyens criminels. Chaque Curé devra donc fortement insister, dans ses instructions, sur ces graves désordres qui ne manqueraient pas d'attirer la malédiction du ciel sur ceux qui s'en rendraient coupables. De même, pour arriver à ce choix consciencieux, le Pasteur exhortera son troupeau à recourir à Dieu, l'auteur de toutes lumières et de tous dons parfaits, pour obtenir, dans la prière et les autres exercices de religion, le bon conseil, qui est un des dons excellents du St. Esprit qui enseigne à chacun la pratique de ses devoirs. Dans la lettre du 4 Juin 1854, qui accompagnait le dit Règlement disciplinaire, les Pères du Concile s'expriment ainsi : "Vous serez bien avisé d'avoir sous la main un document qui vous permette de vous appuyer sur l'autorité des Evêques en Concile, pour vous diriger,

"d'après les vrais principes, dans les questions qui sont à l'ordre du jour."

Un de ces vrais principes, pour tous les catholiques sincères, est que tous les sujets sont obligés en conscience de se soumettre à tout gouvernement légitimement établi, et que ce serait un excès condamnable de travailler à le renverser par la violence ou autres mauvais moyens. Telles sont les règles pratiques qu'il nous faut suivre nous-mêmes et faire observer aux fidèles confiés à nos soins. Appliquons-nous donc à bien instruire le peuple des devoirs qu'il aura à remplir, dans le temps des élections, avant que les esprits ne soient échauffés. Car l'expérience du passé nous doit avertir de ce qui arrivera alors, si cette sage précaution n'est pas prise longtemps d'avance.

Enfin, Dieu ne manquera pas de bénir notre zèle, si nous n'avons en vue que le plus grand bien de sa divine Religion et le plus grand avantage de notre chère patrie. Il nous placera à cette fin dans le très-saint et immuable cœur de sa glorieuse Mère, et nous confiera à la garde de ses Anges et de ses Saints, pour nous faire traverser heureusement ces jours orageux.

Pour obtenir de si désirables résultats, ayons souvent à la bouche et plus encore dans le cœur, cette belle prière de l'Eglise : Deus, a quo bona cuncta procedunt, largire supplicibus tuis : ut cogitantes, te inspirante, quae recta sunt ; et, te gubernante, eadem faciamus.

Je suis bien cordialement, Monsieur, Votre très humble et dévoué serviteur, I. G. EVEQUE DE MONTREAL.

L'Evêque dit d'abord que le clergé demeurera, comme par le passé, en dehors de toute lutte électorale. Est-ce que les autres Evêques ont jamais prétendu que les prêtres devaient prendre part à la lutte ? Ne se sont-ils pas contentés plutôt de recommander aux curés d'instruire le peuple du haut de la chaire sur ses devoirs pendant les élections, en prêchant la soumission "à tout gouvernement légitimement établi," comme le dit Mgr de Montréal, et en lui faisant voir "que ce serait un excès condamnable de travailler à le renverser par la violence ou autres mauvais moyens," comme le dit encore Sa Grandeur ?

Mgr de Montréal ne dit-il pas comme les autres Evêques : "Appliquons-nous donc à bien instruire le peuple des devoirs qu'il aura à remplir dans le temps des élections." Or comment Mgr de Montréal pourrait-il parler de la sorte s'il entendait que ses curés ne doivent pas dire un mot de politique en chaire ? Il est évident d'ailleurs que l'Evêque ne peut pas entendre cela, puisque le Règlement du Concile qu'il cite dit expressément que les curés doivent instruire le peuple sur ses devoirs politiques.

Mgr de Montréal lui-même a signé ce règlement : comment donc supposer qu'il voudrait dire aujourd'hui que ses curés ne doivent pas se prononcer ? Si vraiment l'Evêque de Montréal avait parlé comme on veut bien le faire croire, les membres de l'Episcopat seraient divisés entre eux ; mais comment se fait-il donc que Mgr. Lynch, évêque de Toronto, dise aux catholiques de son diocèse : "Unissez-vous aux Catholiques du Bas-Canada pour supporter le gouvernement conservateur." Si Mgr de Toronto n'avait pas connu l'opinion de l'Evêque de Montréal, il n'aurait pu s'exprimer ainsi. D'ailleurs il n'y a jamais de division dans l'Episcopat.

D'ailleurs voici un document qui va régler toute la difficulté. C'est une lettre que Mgr. de Montréal écrivait à l'hon. M. Cartier pour lui accuser réception du Bill Fédéral : Montréal, le 11 mars 1867.

M. LE PROCUREUR-GENERAL. Je reçois, à l'instant, la copie du British North America Bill que vous avez eu la bonté de m'adresser ; et je m'empresse de vous présenter mes sincères remerciements pour votre bienveillante attention.

Je comprends, vivement que ce Bill intéresse à un haut degré notre pays, qui, après toutes les phases d'administration par lesquelles il lui a fallu passer depuis un certain nombre d'années, a grand besoin de se fixer sur des bases stables et durables.

Il serait superflu de vous dire que le clergé, tout en se mettant en dehors de toutes luttes de partis politiques, n'en est pas moins attaché au pays qui l'a vu naître, et qu'il aime, comme un bon enfant aime sa mère, et cet amour est d'autant plus ardent qu'il lui est inspiré par la religion.

Veillez bien croire, M. le Procureur-Général, à la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et obéissant serviteur, I. G. EVEQUE DE MONTREAL.

A l'hon. G. E. CARTIER, Proc.-Gén., etc., Palais de Westminster, Londres. Le Bill de la Confédération était alors devant la législature anglaise ; c'était donc le moment de faire des suggestions, si l'on eût cru devoir en faire. Or que dit Mgr. Bourget ? Il se contente de dire que la Confédération aura pour résultat d'établir le gouvernement du Canada sur des bases stables et durables. Est-ce là l'expression du blâme ou celle de l'approbation ? — Et puis le fait même d'avoir écrit cette lettre ne renferme-t-il pas un éloge implicite ?

Mais nous nous apercevons que nous avons déjà pris trop de peine pour prouver une chose que tous, les rouges eux-mêmes, comprennent bien, à savoir : que la Circulaire de Mgr de Montréal, comme les Mandements de tous les autres Evêques, est un avertissement de soutenir la constitution fédérale.

La différence entre la Circulaire et les Mandements est celle-ci : Les Mandements signalent les mauvais moyens que les rouges veulent mettre en jeu pour essayer de renverser la constitution fédérale, c'est-à-dire qu'ils condamnent l'opposition au premier ministère de la Confédération, — et la Circulaire se contente de dire qu'il y a de ces mauvais moyens et ne les énumère pas.

Un quasi-aveu.

Le Pays en parlant de M. John Sandfield McDonald comme premier ministre du Haut-Canada, s'exprime ainsi :

"L'état des partis est tel dans la province supérieure que pour avoir quelque chance de se maintenir après les prochaines élections, M. Macdonald devra recruter son administration dans le parti libéral ou clear-grit. Par là il se mettra en opposition à l'administration fédérale."

Voilà précisément ce que désirent les chefs du parti rouge : mettre les gouvernements locaux en opposition au gouvernement central, afin d'arrêter par là le fonctionnement de la constitution fédérale.

N'est-ce pas là mettre des entraves à l'établissement de la Confédération et lui faire en réalité de l'opposition ?

N'est-ce pas là un de ces mauvais moyens d'opposition que condamnent nos Evêques et Mgr. de Montréal en particulier ?

CAMPAGNE ELECTORALE.

COMTE DE ST. HYACINTHE.

ST. JUDES.

Dimanche eut lieu une discussion à St. Judes entre MM. Raymond, Lanctôt, Dunn, Delorme et Bachand. Une foule de rouges étrangers à la paroisse s'y étaient rendus pour applaudir M. Bachand. C'est une tactique que tout le comté connaît d'ailleurs : on croit que les électeurs vont se laisser prendre à ce stratagème et vont croire le rougisme plus fort qu'il ne l'est réellement. M. Bachand devrait savoir pourtant que ce ne sont pas les cris et les applaudissements aux portes des églises qui font gagner une élection : s'il l'ignore, dans tous les cas, les polls le lui apprendront. Après l'assemblée les partisans de M. Bachand le suivirent chez un marchand du lieu, où les libations, les déclamations contre le clergé et les chefs du parti conservateur ne manquèrent pas.

COMTE DE BAGOT.

ST. HUGUES.

Dimanche dernier, M. Gendron visitait les électeurs de St. Hugues et rencontrait de leur part les plus hautes marques de sympathie et de confiance. M. Laframboise et son bras droit, M. Pilon, se sont fait rosser de la belle manière par M. T. K. Ramsay. Lorsque M. Laframboise est descendu du hustling, un seul homme l'a chaleureusement applaudi. Après vêpres, N. Bourgouin, écrivain, avocat, adressait la parole aux électeurs en faveur de M. P. S. Gendron et les amena à la conviction que M. Gendron est bien l'homme que les circonstances réclament pour représenter le comté dans les deux chambres.

STE. HELENE.

Même triomphe qu'à St. Hugues contre les adversaires de M. Gendron. Bon nombre de partisans de M. Laframboise qui sont jusqu'ici restés fidèles à son drapeau, vont le désertir, vu qu'il abrute M. Pilon.

Collège de Monnoir.

Mercredi et Jeudi dernier avaient lieu les examens publics du Collège de Monnoir. Le théâtre était comme de coutume, dressé en plein air et décoré avec goût ; les spectateurs étaient protégés contre les ardeurs du soleil par une immense tente de feuillage à peine suffisante cependant pour les abriter tous. Malheureusement le ciel devint menaçant dans la matinée du jeudi ; l'on fut obligé d'interrompre la séance et de se transporter pour l'après midi dans la salle de récréation ; mais cette salle, quoique très vaste, ne put contenir tout le monde, et plus de la moitié des personnes accourues pour assister à cet intéressant spectacle se virent forcées de reprendre le chemin de leurs demeures.

Ces contre temps furent cause que les élèves ne furent point interrogés sur la plupart des matières qui faisaient les sujets des examens. Mais les excellentes réponses qu'ils firent aux différentes questions qui leur furent adressées, prouvent le dévouement des professeurs et le travail assidu des élèves. Nous avons remarqué que l'on donne une grande part à la langue anglaise, et que les élèves répondent en anglais sur un grand nombre de matières, en particulier sur l'histoire, la grammaire grecque, etc., et que l'on traduit le latin et le grec en anglais.

Pour faire diversion au sérieux des questions des examinateurs, les élèves exécutèrent différents morceaux de chant et de musique instrumentale qui furent chaleureusement applaudis. Mais on parut assister avec plus de plaisir encore à deux ou trois petites pièces comiques ou tragico-comiques, où l'on remarquait surtout le rôle de Sans-gêne, de Pierrot, de

Bonaventure, qui firent rire les assistants jusqu'aux larmes, et du File adoptif qui les pénétra d'admiration pour son généreux dévouement.

Quelques élèves lurent des compositions telles qu'elles étaient sorties de leurs plumes. Nous avons admiré dans l'Etoile de la Mer, et dans un Discours de Godefroi de Bouillon un véritable talent et une remarquable facilité d'expression.

Immédiatement avant la distribution des prix, M. Lareau fit un magnifique discours sur la Papauté comme gardienne de l'autorité. Les applaudissements qui l'interrompirent à plusieurs reprises ont pu apprendre au jeune orateur que son débit s'harmonisait parfaitement avec la grandeur des pensées, la richesse des expressions et la parfaite coordination des différentes parties de son discours.

Après la distribution des prix, M. Toussaint Lussier fit un touchant discours d'adieu, et le Révd. Messire Ponton, directeur de l'établissement, adressa quelques paroles de remerciement aux amis de l'éducation qui avaient témoigné de leurs sympathies pour la maison en assistant à cette fête de famille.

Voici la liste à peu près exacte des membres du clergé présents : les Révds. MM. Jos. Crevier, Delacroix, E. Crevier, Provençal, Lemay, Soly, Hévey, Germain, Balthazard, Taupier, Véronneau, Dahamel, Jasmin, Poulin, Derome, Guy, et plusieurs jeunes ecclésiastiques. N'oublions point de dire que la veille des examens, M. le Major de Bellefeuille passa en revue la compagnie militaire du collège commandée par le capitaine Forget, élève finissant, et qu'il s'en montra très satisfait.

NOUVELLES ELECTORALES

Rouville :—Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que M. Brillon, Notaire de Belœil, a cédé aux instances répétées des conservateurs du comté de Rouville et a consenti à se laisser porter candidat dans ce comté pour la chambre locale. M. Brillon jouit d'une belle réputation de savoir et d'intégrité. Il est d'ailleurs très populaire, et comme, en outre, il fera la lutte de concert avec le Dr. Poulin, son succès est assuré d'avance.

Verchers :—On nous dit que M. Massue et le Dr. Craig seront décidément les candidats conservateurs dans ce comté. Ils ont toutes les chances de réussir.

Comté de St. Hyacinthe.

On lit dans la Minerve : La lutte électorale se fait activement dans St. Hyacinthe depuis près d'un mois. Nos amis MM. R. Raymond, ancien député, et Mag. Lanctôt, soutiennent dignement les principes et les idées du parti conservateur contre MM. Alexandre Édouard Kienkowski et Pierre Bachand.

Encore une fois, (c'est la troisième) le riche et puissant seigneur de St. Charles, s'agenouille devant le peuple et sollicite avec de grandes protestations la confiance des électeurs. Nos concitoyens de St. Hyacinthe connaissent, sans doute, assez ce personnage pour le juger suivant son véritable mérite.

Après vingt-cinq ans de résidence en ce pays, on est encore à se demander comment le gentilhomme polonais a pu acquérir quelque titre au poste important qu'il convoite. Habileur politique, gâte-tout déshonneur, son rôle a toujours été celui du parasite et du flâneur. Deux fois le hasard lui a ouvert la porte de la représentation nationale, deux fois, il en a été expulsé faute de qualification. De quel front cet homme peut-il aujourd'hui se présenter devant les électeurs et solliciter leurs suffrages ? Il a affirmé deux fois sous serment qu'il avait la qualification requise, et il ne l'avait pas ! Quelle foi mérite la parole, et toutes les protestations les plus solennelles d'un tel homme.

Les électeurs de St. Hyacinthe sauront distinguer l'acteur du véritable patriote et feront justice, de tous les beaux sentiments d'appât du célèbre déshonneur de St. Charles.

M. Pierre Bachand est un avocat peu connu de St. Hyacinthe. Il ne s'est encore fait remarquer que par une ambition qui est peu en rapport avec ses aptitudes. Il rêve la représentation depuis quatre ans. Nos amis seront fermes et unis comme par le passé. Ils supporteront sans hésiter des hommes du mérite et de l'expérience de MM. Raymond et Lanctôt.

Nous accusons réception de l'ouvrage tant désiré de M. le Grand-Vicaire Mailloux sur la TEMPÉRANCE. Nous remercions respectueusement le vénérable auteur de son envoi. Cette excellente publication devra figurer dans toutes les bibliothèques publiques, être possédée par toutes les familles et être lue par tout le monde. Elle est appelée à faire un bien immense parmi nos compatriotes en faisant disparaître le vice hideux de l'ivrognerie qui y fait tant de ravages. Le livre de M. Mailloux, qui renferme 440 pages, est en vente pour la modique somme de trente-six sous, croyons-nous, chez tous les libraires et en particulier chez M.A. Kérook, de cette ville. La beauté de la typographie et de la reliure fait honneur à MM. Côté et Cie, les éditeurs.

Waterloo, 12 Juillet, 1867.

Monsieur le Rédacteur. Ce n'est pas bon d'être trop complaisant, ni d'accepter tout ce qu'on vous propose, car l'exécution de vos promesses vous est quelquefois difficile.

Il n'y a pas bien longtemps, quelqu'un m'intéressa à la rédaction de votre journal en demandant de vouloir bien l'informer des principaux événements qui peuvent se passer dans un beau village de Waterloo. Moi, peu accoutumé à de semblables demandes j'accusai sur le champ dans le dessein de rendre service, sans penser que ce service pouvait être au-dessus de mes capacités. Il est trop tard maintenant pour reculer, ma parole est donnée, je me mets donc à l'œuvre pour vous faire une correspondance. Vous excuserez bien, M. le Rédacteur, si je n'emploie pas la formule sacramentelle des correspondances, si je ne commence pas par solliciter votre estimable Courrier, un tout petit espace pour une longue correspondance et si je ne profite pas de la circonstance pour vous adresser à fois loangeux ; car voyez-vous ma plume tout-à-fait novice et qui se présente aujourd'hui devant le public pour la première fois, ne connaît pas toutes les expressions usitées dans ce métier. J'entre en matière.

Waterloo a été, il y a quelques temps, témoin de fastidieuses d'être rapportés dans 1-3 journaux : la seule objection aujourd'hui à la décrire, c'est qu'ils ne sont pas très récents, mais puisque je me suis engagé à écrire, je vais vous en dire un mot. D'abord la visite de notre Evêque. Pour la première fois, un Evêque Catholique venait à Waterloo, aussi tout le monde catholique et protestant se portait en foule dans notre église pour être témoins de cérémonies si belles et si nouvelles pour un grand nombre.

La Gazette de Waterloo avait annoncé cette visite, aussi un grand nombre de protestants s'étaient adressés à M. notre Curé pour leur proposer des sièges. Tout se passa avec le plus grand ordre. Nous étions fiers de notre Evêque, nous allions même jusqu'à éprouver un sentiment de vanité, de l'extérieur et avantageux de Monsieur de St. Hyacinthe de sa manière si facile d'exprimer dans la langue anglaise, et de l'impression produite sur l'auditoire. Notre église bien décorée était trop petite pour la circonstance. Monseigneur a donné le sacrement de confirmation à 128 personnes. Cette visite de notre Evêque a été d'un grand avantage pour nous et a produit une bonne impression sur nos voisins les protestants, qui comme vous le savez forment la majorité de ce village. Monseigneur étant ici le jour de la St. Jean-Baptiste, nous n'avons pu célébrer cette fête comme l'année dernière. Cependant M. T. Côté avantageusement connu à St. Hyacinthe et maintenant marchand ici, avait organisé une soirée dramatique, dans laquelle MM. les amateurs ont représenté le Proscrit et le désespoir de Jérôme.

Ces jeunes messieurs de Waterloo apparaissent sur le théâtre pour la première fois ont joué leur rôle à perfection et nous ont fait passer d'agréables quarts d'heures. J'espère qu'ils se rendront à l'invitation générale qui leur fut faite de nous procurer le plaisir d'une autre soirée. Je commence à être long, aussi je ne prendrai pas le temps de vous parler de la manière dont nous avons fêté la Confédération, du canon qui l'a saluée à minuit et a grondé toute la journée, des offices qui ont eu lieu à l'église Catholique et à l'église anglicane, de la proclamation lue à midi par l'hon. A. B. Foster en anglais et en français, de l'après-midi auxquelles assistaient au-dessus de 2,000 personnes, du magnifique feu d'artifice du soir.

Je laisse cela à une plume plus exercée que la mienne. Votre très humble, X.

P. S.—Il me vient à l'idée que vous pourriez mettre parmi les fêtes divers que d'après le recensement de Waterloo qui vient d'être fait, le village de Waterloo renferme 206 familles qui forment 1,100.

De ce nombre il y a 80 familles catholiques qui forment 480 ans. Il faut remarquer qu'il y a 6 ans le village ne renfermait qu'une famille catholique.

On lit dans le Journal de Québec

du 12 courant : « M. Cauchon remettait, hier, à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, la mission qu'elle lui avait confiée, samedi dernier. « Il aurait parfaitement réussi auprès des hommes de son origine, mais l'obstacle s'en était tenu, en définitive, des protestants et de son apposition à une certaine clause du bill des écoles séparées dans la dernière session. On aurait exigé de lui qu'il s'engageât à introduire un bill ou se trouverait cette même clause. Il aurait tout naturellement repoussé une condition qu'il aurait regardée comme une insulte à son caractère et une injure à la majorité de la population, dont il se trouvait alors le représentant, surtout en face de l'extrême libéralité de ses déclarations à l'endroit de la question des écoles et dont aurait été pleinement satisfait l'un des deux protestants invités à prendre des portefeuilles. « L'on sait déjà avec quelle répugnance M. Cauchon avait accepté la tâche de constituer le premier cabinet provincial et il ne l'accepta que quand le mot "nécessité" fut tombé de la bouche de l'exécutif provincial. « Il a rempli son devoir envers le pays et il le restera ou il le désirerait être, dans la paix et l'intégrité de ses principes. « M. Cauchon n'aurait eu qu'à se louer des procédés de Son Excellence le lieutenant-gouverneur à son égard, durant tout le cours des négociations. « La correspondance relative à cette crise ministérielle sera probablement rendu public ; auparavant il sera impossible de juger sainement des choses. »

MANUFACTURE DE FAULX ET DE HACHES

A SHERBROOKE.

MM. Boivin et Cie, possèdent maintenant, à Sherbrooke une magnifique manufacture de faulx et de haches qui mérite à plus d'un titre l'honneur de tous nos marchands de campagne. Les articles qui sortent de cet établissement ne l'cèdent à rien à ceux importés des Etats-Unis, et nous devons avoir à cœur de favoriser notre industrie nationale. — Félix Robitaille, lundi matin fut traduit devant les magistrats sous prévention d'avoir participé à l'incendie de la maison de P. J. Guité. Les preuves ne parurent pas assez concluantes pour renvoyer l'affaire devant les grands jurés, Robitaille fut acquitté. G. F. Barnes et H. St Germain étaient sur le Banc comme Juges de Paix.

—Nous accusons réception du Demorest Monthly Magazine pour août 1867. Récemment nous avons vu un journal progresser aussi rapidement. Le numéro que nous avons sous les yeux est digne de la faveur dont jouit cette publication. Nos meilleurs remerciements aux Editeurs.

UN TRÉSOR. — On nous écrit de Montréal.

Les travaux d'embellissement se continuent à Montréal avec une ardeur qui va toujours croissant. On achève de demolir le côté Est de la rue St. en ce moment le côté Est de la rue St. en ce moment le côté Est de la rue St. en ce moment le côté Est de la rue St.

Les matériaux de ce qui fut si longtemps le bureau du Notaire Bell et en dernier lieu de son fils, l'avocat, avaient été adjugés à un entrepreneur, moyennant une bagatelle. Au moment de la vente, un homme d'ordre remarquable n'avait jusqu'à son dernier signalé cette démolition, lorsque tout à coup le marteau d'un des travailleurs frappa sur une pierre qui rendit un son inaccoutumé.

Dans l'intervalle, l'entrepreneur, sans faire semblant de rien, consulte les anciens et les nouveaux sur le passé de cette maison et de ses habitants. D'autres en firent peut-être autant de leur côté. Le résultat de cette enquête fut d'établir qu'au commencement du siècle la maison en question appartenait à deux vieilles demoiselles N., renommées pour leur piété, leur richesse et leur économie.

Après sa mort des recherches minutieuses avaient été faites; les hardes, meubles et papiers de la défunte furent trouvés dans un ordre parfait, mais d'argent, point ! Plus de doute, l'entrepreneur était sur la trace de la précieuse cachette. Le lundi, de grand matin, il se rend à son chantier. O perfide, O déception, il va pour frapper le coup décisif et s'aperçoit que d'autre ont déjà recueilli le fruit de ses informations. Il voit à travers les débris la trace d'un coffret nouvellement disparu.

L'entrepreneur soupçonne bien le collaborateur de talent qui lui a ainsi coupé l'herbe sous le pied, mais comment se refaire ? C'est à quoi il songe sans doute à l'heure qu'il est.

La prochaine fois qu'il flairera une bonne aubaine de ce genre il s'est bien promis, fût-ce un samedi après 6 h. sonnées, de ne pas attendre au lundi suivant pour en avoir le cœur net. Instruit par son exemple, c'est ce que vous feriez, n'est-ce pas, cher lecteur ? moi aussi.

Après tout qui sait si ce ne serait pas notre homme lui-même qui, pour se soustraire à la curiosité de ces collaborateurs, aurait secrètement fait disparaître la mystérieuse cassette. C'est pour le coup que les rieurs changeraient de côté.

Vendredi dernier, un nommé Jean Bte Forest, cultivateur de la paroisse de St. Paul est néoyé avec un de ses fils dans la rivière de l'Assomption. On nous rapporte que le jeune Forest était à se baigner, lorsque tout à coup il appela au secours disant qu'il se noyait. Son père se jeta aussitôt à la nage pour le secourir, mais il fut entraîné par lui au fond de l'eau. Leurs corps ont été retrouvés enflés l'un par l'autre. Le coroner fut appelé aussitôt. Le verdict a été prononcé accidentellement.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons appris que J. B. Forest et son fils, César, étaient à se baigner en compagnie d'un autre jeune homme lorsqu'ils ne noyèrent. C'était vers une heure de l'après-midi. Tous deux sortaient de table. C'est une leçon qui devra servir aux imprudents qui ne se gênent pas de se baigner aussitôt après leur repas.

G. de Joliette.

ROME.

Nous empruntons dit l'Union, à nos correspondances, les détails qu'on va lire :

Rome, 21 juin. Nous avons eu, hier, une de ces cérémonies qui, par leur beauté, leur magnificence, leur majesté et leur incomparable grandeur morale, laissent dans les âmes des impressions profondes et d'impérissables souvenirs. Les Romains les plus âgés ne se rappellent pas avoir vu une procession du Corpus Domini aussi imposante et aussi belle. Le Pape, porté sur le *Talamo*, et en même temps adoré devant l'auguste Eucharistie, précédé de 38 cardinaux et plus de 300 patriarches, archevêques et évêques appartenant au rite latin et aux divers rites orientaux, venus de tous les points du globe, ayant tous une torche allumée à la main, marchant deux à deux en psalmodiant les prières de l'Eglise, au milieu d'une population énorme et d'une foule immense, c'est là un de ces spectacles devant lesquels il est impossible de demeurer insensible.

La procession s'est faite, suivant l'usage, tout autour de la place de St. Pierre, sous la

colonnade de Bernini, dont les deux braves ont été reliés entre eux, élegantment décorés de tentures, de riches tapis, de feuillages et de fleurs. Les armoiries de chaque cardinal se trouvaient appendues aux colonnes, et indiquant que la décoration avait été faite par leurs soins. Le défilé a commencé vers les huit heures et demi, et il était plus de 10 h. lorsque le Pape est entré dans la basilique Vaticane. La marche seule de la procession a donc duré plus de 2 h.

Sur les Sis. le Souverain Pontife a tenu chapelle papale à la Sixtine, où se trouvaient réunis les cardinaux, les évêques, les divers collèges de prélats et les pérorateurs formant la cour pontificale. Il a été célébré une messe basse après laquelle il est passé à la sacristie pour revêtir de nouveaux habits sacrés.

Sur un signal donné, la procession s'est mise en marche, et à travers la population, entassée sur deux rangs épais, on vit s'avancer pieusement, un clerc à la main et chantant des psaumes et des hymnes, d'abord immédiatement après un détachement de soldats, les petits orphelins du collège de St. Marie in Aquiro, en robes blanches, précédés de leur croix; puis les religieux du tiers ordre de la pénitence, les augustins déchaussés, les capucins, les religieux de saint Jérôme, les moines, les religieux du tiers ordre de saint François, les mineurs observants, les carmes chaussés de l'antique observance, les ermites et les dominicains.

Arrivaient ensuite les ordres monastiques proprement dits, c'est-à-dire olivétains avec leurs vêtements de laine blanche, les cisterciens de Ste. Croix de Jérusalem, les camaldules du mont Célius, les bénédictins et leurs élèves, et les chanoines réguliers de St. Saviour. Tous ces religieux, comme les précédents, étaient accompagnés de la croix propre à leur ordre.

Après ces religieux s'avançaient les élèves du séminaire romain, les carés des 54 paroisses de Rome, les chanoines et les bénéficiaires des diverses collégiales, puis le camaldule du clergé puis les chanoines et les bénéficiaires des basiliques mineures de Ste. Marie du Monte-Santo, de Ste. Marie in Cosmodin, de St. Laurent in Damase, de Ste. Marie in Transtevere, précédés de leur insignes, de la clochette, du pavillon et de la croix, venant également avec leurs croix leurs cloches portatives de leurs brillants pavillons, les chapitres des grandes basiliques de Ste. Marie Majeure, de St. Pierre du Vatican et de St. Jean de Latran précédés de leurs collèges de chantes exécutant des morceaux pleins d'harmonie. Le vice-gérant de Rome, entouré des membres du tribunal du cardinal vicarier fermait la marche de cette partie de la procession. Ce tribunal avait siégé sous les premières arcades de la colonnade, du côté du Vatican, avant et durant une partie du défilé de la procession, afin d'être prêt à résoudre et à juger, sur-le-champ, toutes les difficultés qui auraient pu surgir entre les membres des différents collèges.

Après, arrivait tout ce qui forme la cour pontificale durant les grandes fonctions, c'est-à-dire les procureurs de collège, les procureurs des ordres religieux, les chapelains ordinaires portant sur des coussins de velours cramoisie, les mitres et les tiaras pontificales, les avocats consistoriaux, les camériers secrets et d'honneur, les clercs de la chambre, un chœur des chantes de la chapelle papale, la prélaté et le tribunal de la rote avec le maître du sacré palais, le prince assistant du trône, la croix papale portée par un auditeur de rote et entourée de 7 chandeliers d'or, soutenus par des rotants à la signature, les pénitenciers de St. Pierre en chasuble avec 2 petits enfants portant, au milieu d'un énorme bouquet de fleurs, la longue baguette, insigne de leur juridiction.

Toute cette partie de la procession, quoique fort belle et des plus intéressantes, n'offrait rien de particulier sur les années précédentes; mais ce qui ne s'était peut-être jamais vu en pareille circonstance, ce sont les abbés mitrés, 302 évêques et les 38 cardinaux qui suivaient, ayant une grosse torche à la main. Les abbés portaient la chape et la mitre en toile blanche ainsi que tous les archevêques et les évêques du rite latin. Les prélats des divers rites orientaux avaient revêtu leurs riches orlements sacrés et ceint leur tête des brillantes et diverses coiffures qu'ils ont l'habitude de porter. Les cardinaux d'aecres étaient en dalmatique avec mitre en damas blanc, les cardinaux prêtres en chasuble et les cardinaux évêques en chape, et tous avec la mitre en damas blanc.

Après le sacré collège, arrivait le sénat de Rome et deux cardinaux diacres assistants.

Puis venait le Souverain-Pontife porté sur le *talamo* et soutenant le Trés-St. Sacrement.

A sa suite arrivait un second chœur des chantes de la chapelle sixtine, les protonotaires apostoliques avec l'auditeur de la chambre et le majordome de Sa Sainteté, tous les généraux des divers ordres religieux, les camériers du capot et d'épée dans leur brillant costume, la garde noble en uniforme de gala et à cheval, l'état major de l'armée pontificale et enfin divers détachement de tous les corps des troupes romaines.

Entré dans la basilique de St. Pierre et arrivé à l'autel de la Confession, le Pape est descendu du *talamo*, a déposé le Trés-St. Sacrement sur l'autel, où, après l'avoir encensé à plusieurs reprises et après le chant du *Tantum ergo*, il a été donné la bénédiction solennelle au peuple dont la basilique était comble. Le chapitre de St. Pierre s'est alors présenté et a transporté le St. Sacrement à la chapelle des chanoines, où il est demeuré exposé au milieu d'une brillante illumination jusqu'après le chant des vêpres canonicales.

Tel est le récit bien pâle et bien décoloré de cette imposante et magnifique cérémonie qui a si profondément ému tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Liste des Prix décernés aux Elèves du Collège de Monnoir, le 11 juillet 1867.

- Philosophie—Religieux—le pr Joseph Beaudry et Toussaint Lussier, 2 Félix Gatién, ac François Tétreault.
Philosophie—le pr T Lussier, 2 J Beaudry, ac A Forget.
Physique—le pr F Tétreault, 2 F Gatién et T Lussier, ac J Beaudry.
Mathématique—le pr F Tétreault, 2 J Beaudry, ac F Gatién.
Astronomie—le pr F Tétreault, 2 T Lussier, ac J Beaudry.
Chimie—le pr F Gatién, 2 J Beaudry, ac T Lussier.
Latin—le pr F Gatién, 2 T Lussier, ac J Beaudry.
Grec—le pr F Gatién, 2 J Beaudry, ac T Lussier.
Lectures anglaises—le pr F Gatién, 2 T Lussier, ac F Tétreault.
Ecriture—le pr T Bélanger, 2 A Forget, ac F Gatién.
Dictionnaire—le pr A Forget, 2 E Lureau, ac F Gatién.
Application—le pr F Gatién et T Lussier, ac J Beaudry.
Rhetorique—Excellence—Prix Dadae Ste Marie et Grégoire Bombardier, ac Joseph Hills.
Religieux—le pr Lucien Forget, 2 G Bombardier et Hills, ac D St Marie.
Rhetorique—le pr G Bombardier, 2 L Forget, ac J Hills.
Discours—le pr G Bombardier, 2 A Petit, ac D St Marie.
Grammaire grecque—le pr J Hills, 2 Chrysogone Lebeau et G Bombardier, ac D St Marie.
Thème latin—le pr D St Marie, 2 G Bombardier et J Hills, ac L Forget.
Version latine—le pr D St Marie, 2 J Hills et A Petit, ac G Bombardier.
Traduction grecque—le pr J Hills, 2 C Lebeau, ac L Forget.
Lectures anglaises—le pr D St Marie, 2 J Hills, 2 G Bombardier, ac H Girard.
Ecriture—le pr J Hills, 2 L Forget, ac G Bombardier.
Histoire romaine—le pr D St Marie, 2 J Hills, ac G Bombardier.
Dictionnaire—le pr D St Marie, 2 J Dauray, ac G Bombardier.
Application—Pr J Hills, ac G Bombardier.
Belles-Lettres—Excellence—le pr Pierre Monast, ac Joseph Charbonneau.
Religieux—le pr Herménégilde Durocher, 2 Raphaël Brodeur, ac J Charbonneau.
Belles-Lettres—le pr P Monast, 2 Joseph Marcoux, ac J Charbonneau.
Composition française et anglaise—le pr P Monast, 2 J Marcoux, ac R Brodeur.
Grammaire latine—le pr P Monast, 2 J Marcoux, ac J Charbonneau.
Grammaire grecque—le pr P Monast, 2 J Marcoux, ac J Charbonneau.
Thème latin—le pr P Monast, 2 J Charbonneau, ac N Beaudry.
Histoire ancienne—le pr J Marcoux, 2 P Monast, ac J Charbonneau.
Lectures anglaises—le pr P Monast, 2 H Durocher, ac J Charbonneau.
Ecriture—le pr P Monast, 2 R Brodeur, ac H Durocher.
Dictionnaire—le pr P Monast, 2 N Beaudry, ac R Brodeur.
Application—Pr P Monast, ac J Marcoux.
Vélocité—Excellence—Pr Frédéric Guertin, ac Henri Rainville.
Religieux—le pr F Guertin, 2 Cléophas Choquette, ac H Rainville.
Amplification française et anglaise—le pr F Guertin, 2 H Rainville et Noël Rainville, ac Jules Archambault.
Grammaire latine—le pr F Guertin, 2 Frédéric Demers, ac H Rainville et C Choquette.
Thème latin—le pr F Guertin, 2 H Rainville, ac C Choquette.
Version latine—le pr F Guertin, 2 H Rainville, ac N Rainville.
Histoire moderne—le pr F Guertin, 2 Bercius Monty, ac H Rainville.
Mythologie—le pr F Guertin et E Monty, 2 H Rainville, ac C Choquette.
Lectures anglaises—le pr Frédéric Bédard, 2 J Archambault, ac F Bédard, 2 H Rainville, ac J Archambault.
Dictionnaire—le pr F Guertin, 2 C Choquette, ac B Monty.
Application—Pr N Rainville, ac F Demers.
Méthode—Excellence—Pr Théodore Phénix ac Joseph Leduc.
Religieux—le pr T Phénix, 2 Napoléon Chevalier, le J Leduc, 2 Damase Leduc.
Grammaire française—le pr J Leduc, 2 Ephrem Fontaine, le ac T Phénix, 2 Alphonse Beique.
Grammaire anglaise—le pr E Fontaine, 2 T Phénix, le ac J Leduc, 2 A Béique.
Grammaire latine—le pr J Leduc, 2 A Béique, le ac T Phénix, 2 E Fontaine.
Thème français—le pr T Phénix, 2 J Leduc, le ac N Chevalier, 2 E Fontaine.
Thème anglais—le pr T Phénix, 2 J Leduc, le ac A Béique, 2 E Fontaine.
Traduction latine—le pr J Leduc, 2 J Leduc, ac E Fontaine.
Version anglaise—le pr T Phénix et A Chevalier, 2 J Leduc, le ac A Béique, 2 J Jetté.
Arithmétique—le pr T Phénix et J Leduc, 2 E Fontaine, le ac A Béique, 2 D Messier.
Composition française et anglaise—le pr T Phénix, 2 J Leduc, le ac D Messier, 2 A Béique.
Agriculture—le pr A Béique, 2 Noël Ponton, le ac N Chevalier, 2 T Phénix.
Histoire moderne—le pr J Leduc, 2 A Béique, le ac T Phénix, 2 N Chevalier.
Lectures anglaises—le pr T Phénix, 2 A Béique, le ac D Messier, 2 A Jetté.
Ecriture—le pr N Chevalier, 2 D Messier, le ac T Phénix, 2 Océane Demers.
Dictionnaire—le pr O Demers, 2 N Chevalier, ac J Leduc.
Application—Prix E Fontaine et J Leduc, ac Zacharie Ponton.
Syntaxe—Excellence—Prix Ludger Lacombe, ac Noël Brodeur.
Religieux—le pr N Brodeur et Wilfrid Petit, 2 Philippe Leduc, le ac Salomon Taupier, 2 Joseph Allard.
Tenue des livres—le pr L Lacombe, 2 Amédée Gingras, le ac N Brodeur, 2 J Allard.
Grammaire française—le pr N Brodeur, 2 Charles Gervais, le ac L Lacombe, 2 Alexandre Nadeau.
Grammaire anglaise—le pr N Brodeur, 2 C Gervais, le ac L Lacombe, 2 J Allard et Arthur Nadeau.
Thème anglais—le pr L Lacombe, 2 Charles Franchère, le ac N Brodeur, 2 P Leduc.
Thème français—le pr N Brodeur et L Lacombe, 2 C Franchère, le ac A Gingras, 2 J Allard.
Traduction anglaise—le pr C Franchère, 2 L Lacombe et C Gervais, le ac W Petit, 2 P Leduc.
Géographie anglaise—le pr C Gervais, 2 J Allard, le ac N Brodeur et L Lacombe, 2 W Petit.
Arithmétique—le pr N Brodeur, 2 L Lacombe, le ac J Allard et A Gingras, 2 W Petit.
Manuel de phrases—le pr L Lacombe, 2 N Brodeur, le ac C Franchère, 2 C Gervais.
Art épistolaire—le pr L Lacombe, 2 N Brodeur, le ac P Leduc, 2 D Allard.
Lectures anglaises—le pr C Franchère, 2 P Leduc, le ac L Lacombe, 2 C Gervais et W Petit.
Ecriture—le pr S Taupier, 2 A Gingras, le N Brodeur, 2 L Lacombe et Victor Robert.
Application—Prix N Brodeur et A Gingras, ac L Lacombe.
Éléments—Excellence—Pr Stanislas Peltier, ac Adolphe Lapalme.
Religieux—le pr A Lapalme et S Peltier, 2 Pierre Bédard et Wilfrid Ménard, le ac Pierre Saurette, 2 Félix Vigeant, 3 Théophile Martel.
Grammaire française—le pr F Vigeant et A

Lapalme, 2 P Bédard, le ac Osaïthie Perrot, 2 Joseph Langlois et Adolphe Forget, 3 T Martel.
Grammaire anglaise—le pr A Lapalme, Hugo Lebeau, J Langlois et Joseph Bessette, 2 W Ménard, ac Alphonse Ostiguy.
Thème français—le pr A Lapalme 2 S Peltier, le ac Edmond Guillet, 2 Saurette et H Lebeau, 3 F Vigeant et Rénache Monty.
Thème anglais—le pr E Guillet, 2 A Lapalme, le ac S Peltier, 2 H Lebeau et Frédéric Lieber, 3 Arthur Gonlet.
Géographie anglaise—le pr E Guillet, 2 A Lapalme, le F Lieber, 2 S Peltier, 3 P Bédard.
Arithmétique—le pr A Lapalme, 2 S Peltier, le ac P Saurette et E Guillet, 2 P Bédard, 3 D Perrot.
Manuel de phrases—le pr E Guillet, 2 A Lapalme, le ac S Peltier, 2 Bédard, 3 F Lieber.
Histoire Sainte—le pr F Vigeant, 2 P Saurette, le ac S Peltier, 2 T Martel, 3 A Forget.
Histoire du Canada—le pr F Vigeant, 2 P Saurette, le ac A Forget, 2 S Peltier, 3 E Guillet.
Histoire de France—le pr F Vigeant, P Bédard et A Forget.
P Saurette, le ac A Lapalme et E Guillet, 2 H Lebeau, 3 W Ménard.
Traduction anglaise—le pr S Peltier et A Lapalme, 2 F Lieber et E Guillet, le ac P Bédard, 2 A Gonlet, 3 P Saurette.
Lectures anglaises—le pr E Gonlet, 2 F Lieber, le ac A Lapalme, 2 A Gonlet, 3 P Bédard.
Ecriture—le pr E Guillet, 1 P Bédard, le ac A Gonlet, 2 E Monty, 3 F Lieber.
Application—Pr D Perron, ac E Monty.

Proclamation des Prix mérités par les élèves du Couvent de la Présentation de Marie, Acton-Vale 4 Juillet 1867.

1re Classe—Excellence—Mlle Euphémie Tarte.
Instruction religieuse—le pr Mlle Mary Anne McGrail, 2 Elisabeth Dubrûle, le ac Albina Dubois, 2 Julie Dion.
Syntaxe—le pr Mlle E Tarte, 2 Azilda Benoit, le ac Josephine Dubois, 2 M A McGrail.
Analyse—le pr Mlle J Dion, 2 A Benoit, le ac J Dubois, 2 M A McGrail.
Littérature—le pr Mlle E Tarte, 2 J Dion.
Composition—le pr Mlle E Tarte, 2 A Benoit.
Géographie—le pr Mlle E Tarte, 2 J Dubois, le ac J Dion, 2 E Dubrûle.
Arithmétique—le pr Mlle E Tarte, 2 J Dion H Gorman, le ac A Dubois, 2 A Benoit.
Histoire ancienne—le pr Mlle A Dubois, 2 M A McGrail, le ac A Benoit, 2 E Dubrûle.
Histoire Romaine—le pr Mlle E Tarte, 2e J Dubois et Z Dion.
Ecriture—le pr Mlle E Tarte, 2 J Dubois, le ac M A McGrail, 2 J Dion.
Couture—le pr Mlle E Tarte et J Dubois, 2 Catherine Gorman, le ac J Dion, 2 A Dubois.
Accommodage—le pr E Tarte, 2 J Dubois, ac H Gorman.
2me Classe—2me Division—Instruction religieuse—le pr Father Larose, 2 Sophie L'heureux, le ac Sarah Mount, 2 Alphonse Leblanc.
Lectures—le pr Eliza Pilon, 2 Emilda Gill, ac Alma Dubrûle.
Grammaire—le pr S L'heureux et A Dubrûle, 2 S Mount, le ac Deila Casavant, 2 E Larose.
Analyse—le pr S Mount, 2 D Leblanc, le ac A Leblanc, 2 A Dubrûle.
Orthographe—le pr S Mount, 2 D Casavant, le ac M A Mount, 2 E Larose.
Histoire Ecclésiastique—le pr A Leblanc, 2 M J Mount, le ac E Larose, 2 S L'heureux.
Géographie—le pr D Casavant, 2 A Leblanc, le ac S L'heureux, 2 A Dubrûle.
Arithmétique—le pr M J Mount, 2 A Dubrûle et L Avaré, le ac E Gilie, 2 E Larose.
Ecriture—le pr D Casavant et D Leblanc, 2 A Leblanc, le ac E Larose, 2 A Dubrûle.
Couture—le pr E Gilie, 2 E Larose et S Avaré, le ac Denise Gervais, 2 A Leblanc.
3me Division—Lectures—le pr Léocadie Avaré, 2 D Gervais, ac Eugénie Dubrûle.
Grammaire—le pr Eugénie Larose, 2 D Gervais, ac L Avaré.
Histoire Sainte—le pr E Dubrûle, 2 A Leblanc.
Ecriture—le pr A Leblanc, 2 Anna Bourdon.
Classe anglaise.—1ere Classe, 2e Division.—Version—le pr A Dubois, 2 E Dubrûle, le ac J Dubois, 2 J Dion.
Manuel de phrases—le pr H Gorman, 2 J Dubois et J Dion, le ac E Larose, 2 E Larose.
Syntaxe—le pr A Dubois, 2 E Dubrûle, ac E Larose.
Analyse—le pr E Tarte, 3 J Dion, le ac H Gorman, 2 M A McGrail.
Histoire Sainte—le pr E Larose, 2 H A McGrail, le ac H Gorman, 2 E Tarte.
Géographie—le pr H Gorman, 2 M A McGrail et E Larose, ac E Tarte.
Composition—le pr E Tarte, 2 H Gorman, le ac M A McGrail, 2 A Dubois.
2me Division—Catechisme de Persévérance. le pr E Larose, 2 E Larose, le ac S Mount, 2 M J Mount.
Grammaire—Prix D Leblanc, ac S Mount.
Géographie—le pr S Mount, ac E Larose.
Lectures—le pr D Leblanc, 2 A Benoit.
Version—le pr A Benoit, 2 D Leblanc, le ac A Dubrûle, 2 D Casavant.
Vocabulaire—le pr A Benoit, 2 A Dubrûle, le ac A Leblanc, 2 D Casavant.
2me Division—Lectures—le pr S L'heureux, 2 E Dubrûle, le ac E Pilon, 2 A Leblanc.
Manuel de phrases—le pr E Dubrûle, 2 A Leblanc, le ac S L'heureux, 2 E Pilon.
Musique.—1ere Division—le pr M A McGrail.
2me Division—le pr D Larose, 2 A Leblanc, le ac E Larose, 2 E Pilon.
Le prix de Sagesse et de succès a été mérité par Mlle Euphémie Tarte.

MARIAGE.

A Waterloo, le 8 du courant, par le Rev. Messire P. E. Gendreau, curé du lieu, M Hugues Contois, 3 Dlle Edouard, première fille de M. Antoine Trudeau de Waterloo.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 15 juillet 1867. Greenbacks achetés à 26 p. c. de discompte en Monnaie d'argent. Argent dur acheté à 4 1/2 p. c. de discompte, et vendu à 3 1/2. Or, à New-York, le 15 Juillet à 10.00 A. M. : 139 1/2.

Depêches Générales.

Québec 12.—M. Simard se propose de briguer les suffrages des électeurs de Québec Centre nonobstant le mauvais état de sa santé. Ottawa 12.—Les orangistes n'ont pas fait de procession publique aujourd'hui. Ils dînent ensemble ce soir. Sir John A. McDonald partira demain matin pour Toronto. M. Shanly a consenti à se porter candidat pour la chambre des communes dans le comté de Greenville. San Francisco 11.—Une autre expédition envoyée à la recherche de l'île que l'on disait avoir été découverte dernièrement dans le Pacifique, est revenue sans l'avoir trouvée, quoique les indices de son voisinage, tels qu'eau décolorée et oiseaux de terre, aient été observés. Viene 11.—Conformément à l'intention déclarée du gouvernement impérial un projet de loi rendant les ministres de l'empire responsables au corps législatif a été soumis au Reichsrath et est devenu loi. Paris 11.—Le sultan de Turquie est parti aujourd'hui pour l'Angleterre. Berlin 11.—Des ordres ont été donnés pour le rappel de l'ambassadeur prussien au Mexique. Londres 11.—On dit qu'une vaste conspiration tramée contre le vie de la reine Elisabeth d'Espagne, a été découverte et plus de deux mille personnes impliquées dans le complot ont été arrêtées. Florence 11.—Garibaldi vient de lancer un manifesté dans lequel il déclare que ses fils et ses amis vont combattre pour la liberté de Rome. New-York 12.—Une dépêche au Herald dit qu'il est probable que le président mettra son veto au nouveau bill de la reconstruction, mais qu'il sera sanctionné par les deux tiers de la chambre. On suppose que le congrès va s'ajourner mardi prochain. Washington 12.—Notre consul à Malaga annonce que tous les ports de l'Italie sont emprisonnés par le choléra. Londres 12.—Le sultan de Turquie, parti hier de Paris, est débarqué aujourd'hui sur les rives d'Angleterre. Il a été reçu par le prince de Galles, agissant au nom de la Reine, et par le

soverain d'Egypte qui l'ont accueilli par eux qu'à Londres où il a eu une réception brillante. La station du chemin de fer de Londres et Douvres où il a débarqué, était richement décorée, et les rues par où il a passé étaient couvertes de drapeaux ornés de l'arc de triomphe et jonchés de fleurs. Depuis la gare du chemin de fer jusqu'au Palais de Buckingham, le cortège a débilé entre deux haies serrées de soldats. En arrière se tenait une foule compacte de spectateurs, et dans chaque fenêtre et sur chaque toit se voyait une multitude de personnes accourues pour être témoins de cette brillante démonstration. Lorsque le sultan, accompagné du roi d'Egypte et du Prince de Galles, passa entre les deux haies de soldats, un enthousiasme sans borne s'est manifesté. De toutes parts l'on attendait de joyeux vivats et l'on agitaient les mouchoirs et les bandières; cette manifestation de la joie générale ne cessa que lorsque le sultan fut franchi les portes du Palais de Buckingham. Cette demeure royale a été préparée pour Sa Majesté Ottomane qui l'occupera pendant tout le temps de son séjour à Londres. Berlin 12.—Le gouvernement fédéral a décidé de ne pas envoyer de ministres pour représenter la Confédération suisse à Washington. Voici un état des bons de la province en circulation le 3 courant :

Tableau des Bons payables à Montréal et de Toronto. Montants en dollars et cents.

PRIX DES MARCHÉS DE ST. HYACINTHE. SAMEDI, 13 Juillet 1867.

Tableau des prix des marchés pour divers produits agricoles et domestiques.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Montreal, 13 Juillet. L'or ouvert à 139 1/2, et fermé à 139. Greenbacks achetés pour argent de 7 1/4 à 7 3/4 et vendu de 7 1/4 à 7 3/4. Argent, acheté à 4 1/2 et vendu à 4 1/4.

MARCHE EN GROS.

Tableau des prix en gros pour divers produits.

MM. Somerville et Rose sont les deux concurrents pour la représentation du comté de Huntingdon. La lutte sera très animée.

L'abondance de matière nous force de remettre à notre prochain numéro la publication du rapport de l'examen du Couvent de la paroisse de St. George de Henryville.

Les cours annuels du Turf Club de Montréal auront lieu à St. Hyacinthe les 20 et 21 août prochain.

MARIAGE.

A Waterloo, le 8 du courant, par le Rev. Messire P. E. Gendreau, curé du lieu, M Hugues Contois, 3 Dlle Edouard, première fille de M. Antoine Trudeau de Waterloo.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 15 juillet 1867. Greenbacks achetés à 26 p. c. de discompte en Monnaie d'argent. Argent dur acheté à 4 1/2 p. c. de discompte, et vendu à 3 1/2. Or, à New-York, le 15 Juillet à 10.00 A. M. : 139 1/2.

Depêches Générales.

Québec 12.—M. Simard se propose de briguer les suffrages des électeurs de Québec Centre nonobstant le mauvais état de sa santé. Ottawa 12.—Les orangistes n'ont pas fait de procession publique aujourd'hui. Ils dînent ensemble ce soir. Sir John A. McDonald partira demain matin pour Toronto. M. Shanly a consenti à se porter candidat pour la chambre des communes dans le comté de Greenville. San Francisco 11.—Une autre expédition envoyée à la recherche de l'île que l'on disait avoir été découverte dernièrement dans le Pacifique, est revenue sans l'avoir trouvée, quoique les indices de son voisinage, tels qu'eau décolorée et oiseaux de terre, aient été observés. Viene 11.—Conformément à l'intention déclarée du gouvernement impérial un projet de loi rendant les ministres de l'empire responsables au corps législatif a été soumis au Reichsrath et est devenu loi. Paris 11.—Le sultan de Turquie est parti aujourd'hui pour l'Angleterre. Berlin 11.—Des ordres ont été donnés pour le rappel de l'ambassadeur prussien au Mexique. Londres 11.—On dit qu'une vaste conspiration tramée contre le vie de la reine Elisabeth d'Espagne, a été découverte et plus de deux mille personnes impliquées dans le complot ont été arrêtées. Florence 11.—Garibaldi vient de lancer un manifesté dans lequel il déclare que ses fils et ses amis vont combattre pour la liberté de Rome. New-York 12.—Une dépêche au Herald dit qu'il est probable que le président mettra son veto au nouveau bill de la reconstruction, mais qu'il sera sanctionné par les deux tiers de la chambre. On suppose que le congrès va s'ajourner mardi prochain. Washington 12.—Notre consul à Malaga annonce que tous les ports de l'Italie sont emprisonnés par le choléra. Londres 12.—Le sultan de Turquie, parti hier de Paris, est débarqué aujourd'hui sur les rives d'Angleterre. Il a été reçu par le prince de Galles, agissant au nom de la Reine, et par le

soverain d'Egypte qui l'ont accueilli par eux qu'à Londres où il a eu une réception brillante. La station du chemin de fer de Londres et Douvres où il a débarqué, était richement décorée, et les rues par où il a passé étaient couvertes de drapeaux ornés de l'arc de triomphe et jonchés de fleurs. Depuis la gare du chemin de fer jusqu'au Palais de Buckingham, le cortège a débilé entre deux haies serrées de soldats. En arrière se tenait une foule compacte de spectateurs, et dans chaque fenêtre et sur chaque toit se voyait une multitude de personnes accourues pour être témoins de cette brillante démonstration.

Départ et arrivée des trains du Grand-Tronc, de Montréal, St. Hyacinthe et Acton-Vale.

Tableau des horaires de départ et d'arrivée des trains.

PRIX DES MARCHÉS DE ST. HYACINTHE. SAMEDI, 13 Juillet 1867.

Tableau des prix des marchés pour divers produits agricoles et domestiques.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Montreal, 13 Juillet. L'or ouvert à 139 1/2, et fermé à 139. Greenbacks achetés pour argent de 7 1/4 à 7 3/4 et vendu de 7 1/4 à 7 3/4. Argent, acheté à 4 1/2 et vendu à 4 1/4.

MARCHE EN GROS.

Tableau des prix en gros pour divers produits.

MM. Somerville et Rose sont les deux concurrents pour la représentation du comté de Huntingdon. La lutte sera très animée.

L'abondance de matière nous force de remettre à notre prochain numéro la publication du rapport de l'examen du Couvent de la paroisse de St. George de Henryville.

Les cours annuels du Turf Club de Montréal auront lieu à St. Hyacinthe les 20 et 21 août prochain.

MARIAGE.

A Waterloo, le 8 du courant, par le Rev. Messire P. E. Gendreau, curé du lieu, M Hugues Contois, 3 Dlle Edouard, première fille de M. Antoine Trudeau de Waterloo.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 15 juillet 1867. Greenbacks achetés à 26 p. c. de discompte en Monnaie d'argent. Argent dur acheté à 4 1/2 p. c. de discompte, et vendu à 3 1/2. Or, à New-York, le 15 Juillet à 10.00 A. M. : 139 1/2.

Depêches Générales.

Québec 12.—M. Simard se propose de briguer les suffrages des électeurs de Québec Centre nonobstant le mauvais état de sa santé. Ottawa 12.—Les orangistes n'ont pas fait de procession publique aujourd'hui. Ils dînent ensemble ce soir. Sir John A. McDonald partira demain matin pour Toronto. M. Shanly a consenti à se porter candidat pour la chambre des communes dans le comté de Greenville. San Francisco 11.—Une autre expédition envoyée à la recherche de l'île que l'on disait avoir été découverte dernièrement dans le Pacifique, est revenue sans l'avoir trouvée, quoique les indices de son voisinage, tels qu'eau décolorée et oiseaux de terre, aient été observés. Viene 11.—Conformément à l'intention déclarée du gouvernement impérial un projet de loi rendant les ministres de l'empire responsables au corps législatif a été soumis au Reichsrath et est devenu loi. Paris 11.—Le sultan de Turquie est parti aujourd'hui pour l'Angleterre. Berlin 11.—Des ordres ont été donnés pour le rappel de l'ambassadeur prussien au Mexique. Londres 11.—On dit qu'une vaste conspiration tramée contre le vie de la reine Elisabeth d'Espagne, a été découverte et plus de deux mille personnes impliquées dans le complot ont été arrêtées. Florence 11.—Garibaldi vient de lancer un manifesté dans lequel il déclare que ses fils et ses amis vont combattre pour la liberté de Rome. New-York 12.—Une dépêche au Herald dit qu'il est probable que le président mettra son veto au nouveau bill de la reconstruction, mais qu'il sera sanctionné par les deux tiers de la chambre. On suppose que le congrès va s'ajourner mardi prochain. Washington 12.—Notre consul à Malaga annonce que tous les ports de l'Italie sont emprisonnés par le choléra. Londres 12.—Le sultan de Turquie, parti hier de Paris, est débarqué aujourd'hui sur les rives d'Angleterre. Il a été reçu par le prince de Galles, agissant au nom de la Reine, et par le

HUMEUR SCORFULEUSE GUERIE.

Sherbrooke, C. E., 20 juin 1864. Cher monsieur, Pour le bien de ceux qui pourraient souffrir de la même maladie, je désire faire connaître le grand avantage que j'ai retiré de l'usage de la Saisepar

